

Comment les familles et les personnes seules réagissent-elles aux licenciements? Un éclairage canadien

René Morissette
Statistique Canada

Yuri Ostrovsky
Statistique Canada

Septembre 2009

Résumé

À l'aide d'un vaste ensemble de données longitudinales canadiennes, nous examinons si, en réaction au licenciement que subissent les maris, les gains des femmes et des adolescents augmentent. Pour le revenu des adolescents, nous ne relevons pratiquement aucun indice d'un « effet de travailleur ajouté ». Cependant, nous constatons que dans le cas des familles sans enfant en âge de travailler, les gains des épouses compensent au cinquième environ la perte de revenu du travail des époux cinq ans après leur licenciement.

Nous comparons aussi les pertes correspondantes à long terme des maris et des hommes seuls. Le premier de ces groupes peut être géographiquement moins mobile que le second, mais nous pouvons voir que l'un et l'autre essuient à long terme à peu près les mêmes pertes de revenu du travail. On doit ajouter que les pertes de revenu (avant et après impôts) sont très semblables d'un groupe à l'autre. Toutefois, comme les hommes seuls ont un revenu bien moindre avant leur licenciement, le choc de revenu *relatif* est bien plus grand pour eux que pour les maris licenciés (et leur famille).

Code JEL : J31, J63

Mots clés : *perte d'emploi; licenciements; instabilité du revenu; offre de travail; perturbations des gains; prestations d'assurance-emploi; régime fiscal*